Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 1 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : FlowCast Part B

Code produit : EPFLH10

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant:

Canada

EcoPoxy Inc Box 220 Morris, Manitoba R0G1K0 855-326-7699 info@ecopoxy.com http:www.ecopoxy.com

Ligne d'urgence :

ChemTel

ChemTel Inc +1 813 248 0585 (24)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH:

Corrosion de la peau, catégorie 1A Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité orale aiguë catégorie 4 Toxicité aiguë (dermique) catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :





Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H302 Nocif en cas d'ingestion

H312 Nocif en contact avec la peau

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 2 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Bien se laver les mains après manipulation

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P321 Traitement spécifique (Pas de traitement spécifique)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou douche] P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

P330 Rincer la bouche

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et de savon

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

/régionaux/nationaux/internationaux

Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

Réactivité avec l'eau

Au contact de l'eau, dégage des gaz nocifs en cas d'inhalation.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 39423-51-3	Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	>60

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité avant de tenter une sauvetage. Porter des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements de protection et une protection respiratoire appropriés pour éviter toute exposition. Voir la Section 8 de cette FDS pour les recommandations relatives aux équipements de protection individuelle. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a avalé ou inhalé du produit. Faites la respiration artificielle avec un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou un autre dispositif respiratoire médical approprié.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 3 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Après inhalation:

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire de la part du médecin ou du centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, placer la victime sur le côté gauche avec la tête vers le bas pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou un collapsus.

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision. Une exposition aiguë via orale peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Une exposition cutanée aiguë peut entraîner des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une diminution de la conscience. Les effets indésirables dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact). Les symptômes d'exposition peuvent être retardés.

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage. En cas de contact avec la peau, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage. En cas d'ingestion, consultez rapidement un médecin.

Notes pour le médecin :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 4 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Nocif par contact avec la peau. Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Évitez de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un récipient approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 5 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. N'entrez pas dans les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection des matières de gants peut être différent selon les fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 6 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide
Odeur:	Ammoniacal
Seuil d'odeur :	Non disponible
Valeur pH:	11,6
Point de fusion / point de congélation :	<-20°C
Point/intervalle d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	218,5 °C Méthode : vase fermé
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non disponible
Pression de vapeur :	6,82 hPa (20 °C)
Densité de vapeur :	1
Densité :	0,9658 g/cm³ (20 °C)
Densité relative :	Non disponible
Solubilités :	562 g/l (20 °C) Eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	log Pow: -1,13 (20 à 25 °C) pH: 12,7 Méthode : Coefficient de partition
Température d'autoinflammation :	320 °C
Température de décomposition :	236 °C
Viscosité dynamique :	Non disponible
Viscosité cinématique :	110 mm²/s
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés comburantes	Aucun. Méthode : Directive 67/548/CEE, Annexe V, A.21

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 7 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité:

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter:

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation:

Nocif en cas d'ingestion. Nocif en contact avec la peau.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac		DL50 Rat : 550 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : 614 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation:

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation:

Provoque de graves lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 8 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Nom	Résultat
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Propylidynétriméthanol,	Sans objet
propoxylé, produits de réaction	
avec l'ammoniac	

Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Sans objet

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 9 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations:

Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation:

Toxique pour la vie aquatique.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Plantes aquatiques ErC50 Pseudokirchnerella subcapitata : 4,4 mg/L (72 heures [vitesse de croissance])
	Invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna : 13 mg/L (48 heures [mobilité])
	Poisson CL50 Oncorhynicus mykiss : 100 mg/L (96 heures)

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation:

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
1 1 2 2	La substance n'est pas facilement biodégradable. <5% de dégradation, mesurée par la consommation O2, après 28 jours.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation basé sur un coefficient de partage octanol-eau <3.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 10 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT. **Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT:

Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Évaluation vPvB :	
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	3082
Nom d'expédition approprié UN	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. N.O.S. (TRIMETHYLOLPROPANE POLYOXYPROPYLENE TRIAMINE)
Classe(s) de danger UN pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	3082
	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (TRIMETHYLOLPROPANE POLYOXYPROPYLENE TRIAMINE)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.07.2020 Page 11 sur 11

Date de révision :

05.10.2023

FlowCast Part B

Classe(s) de danger UN pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Numéro EMS	F-A, S-F

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus. **Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 04.07.2020

Date de révision: 05.10.2023

Fin de la fiche de données de sécurité